

IDENTIFICATION ET ANALYSE DES BESOINS

Anna Vougiouklidou, (Maître de Conférence)

Université du Pirée

Abstract

The teaching of a foreign language, English, French and German, is compulsory at the University of Piraeus. We teach French as a language of specialty to a homogeneous “public” (level B1) but in this article we will try to justify the necessity to identify and analysis the needs of our “public”

The identification of the above needs is a constant step taken before as well as during the learning process and is rendered to objectives, content, action and schedule.

Questionnaires, interviews etc, are among the tools we use in order to collect the information.

This article presents such a questionnaire.

Keywords: Need identification, objectives, schedule, questionnaires, behaviour scale

Résumé

L’enseignement d’une langue étrangère, l’anglais, français et allemand, est obligatoire à l’Université du Pirée. Nous enseignons donc le français, langue de spécialité à un public homogène, niveau B1, pourtant dans cet article nous essaierons de justifier la nécessité de l’identification et de l’analyse des besoins de notre public.

L’identification des besoins est une démarche permanente qui se fait avant et pendant l’apprentissage et qui se traduit en objectifs, en contenus, en actions, et en programmes.

Parmi les outils que nous utilisons pour le recueil d’informations sont les questionnaires , les entretiens, les tests, les échelles d’ attitudes etc. et surtout le Cadre européen commun de référence pour les langues. Un des questionnaires grâce auquel nous recensons les besoins de nos étudiants est présenté dans notre communication.

Mots Clefs: Identification des besoins, objectifs, programme, questionnaires, échelles d’attitudes

Cet article a pour but de présenter notre enseignement du français à un public spécifique en voie de professionnalisation, après avoir connu et analysé ses besoins.

Notre Université, l'Université du Pirée, fait partie des universités dans lesquelles les cours de langues étrangères (anglais, français et allemand) sont obligatoires dans le cadre des cursus.

Mangiante (2004) ainsi que d'autres essayent peut-être de deviner les raisons qui conduisent une institution universitaire à inclure des cours de langue de spécialité et il aboutit à deux raisons qui s'accordent parfaitement à la mentalité de notre Université: a) «Ce choix repose sur une bonne connaissance du marché du travail et une forte probabilité que les étudiants aient recours à la langue étrangère dans leur future activité professionnelle». b) « Il est fréquent de considérer (...) que le cours de langue dans un département universitaire doit s'aligner sur la discipline étudiée ».

Comme nous venons de le dire, l'enseignement du Français, langue de Spécialité est offert par notre institution et notre public, nous aurons plusieurs occasions de le constater, est homogène (niveau B1). On ne peut donc pas s'empêcher de s'interroger pour savoir si l'identification et l'analyse des besoins est vraiment nécessaire ou si ce n'est pas une perte de temps: Nous affirmerons spontanément qu'elle est plus que nécessaire parce que, sans elle, nous ne serions pas capables de mettre en œuvre notre programme de formation. Notre affirmation est renforcée par la constatation de Catherine Carras (2007): «L'identification des besoins de formation des apprenants doit se traduire en objectifs, en contenus, en actions, en programmes».

Tous ceux qui sont impliqués au processus de l'apprentissage, à savoir, institution, enseignants et apprenants, savent que l'identification des besoins n'est pas une démarche momentanée ou à sens unique. Elle peut se faire aussi bien avant (Richterich-Chancerel 1997), voire pendant (Richterich-Chancerel 1997) l'apprentissage. Avant l'apprentissage, elle assure la prise de conscience des ressources dont on dispose et des objectifs que l'on souhaite atteindre. Cependant, il arrive que les besoins de l'apprenant changent plus ou moins pendant sa formation. Dans ce cas-là, une nouvelle identification des besoins amènera l'enseignant ou l'institution à prendre en considération ce changement et à modifier en conséquence ses ressources.

D'autre part, l'identification des besoins, comme René Richterich et Jean-Louis Chancerel (1997) l'indiquent, peut se faire par l'apprenant lui-même pour connaître ses propres besoins en fonction de ses ressources (p.19), de ses objectifs (p.24) des modes d'évaluation (p.27) et des programmes d'apprentissage (p.31). Et bien-sûr, l'institution de

formation procède à l'identification des besoins de l'apprenant en fonction de ses ressources (p.36), de ses objectifs, de ses modes d'évaluation (p.43), de ses programmes (p.47).

Parmi les outils de recueil d'informations, citons les plus connus qui sont mis à la disposition des intéressés:

- les questionnaires
- les entretiens, interviews
- la détermination des objectifs
- les tests de langue
- les échelles d'attitudes
- les enquêtes

Et surtout le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (2000), qui offre les moyens d'élaboration des questionnaires d'identification des besoins. Il décrit l'ensemble des capacités langagières et des savoirs requis pour les développer. Et à la place des trois niveaux de connaissances classiques (niveau de base, intermédiaire et avancé), il restitue une échelle de six niveaux de référence fondés "sur la pratique courante d'un certain nombre d'organismes publics de certification". (Ibid: 5)

A l'Université du Pirée, la connaissance des besoins de nos étudiants s'effectue grâce aux questionnaires et aux interviews avant le début des cours et à l'aide des tests de langue, des contrôles continus et des questionnaires tout au long de l'apprentissage.

Des ouvrages, tels que le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues*, *L'Identification des besoins des Adultes Apprenant une langue étrangère*, *Pratiques du français scientifique*, ainsi que ceux qui sont consacrés au FOS ou à la langue de spécialité nous ont fourni les matières premières pour l'élaboration de questionnaires qui conviendraient aux aptitudes et aux aspirations de nos étudiants.

Nous présentons ci-dessous un questionnaire que nous distribuons avant le début des cours. Cette grille ne prétend pas être exhaustive, elle comprend toutefois les éléments pertinents concernant la majorité de nos étudiants:

I. Identité de l'apprenant: "Qui"

1. Age
2. Sexe
3. Nationalité/Lieu d'origine
4. Où avez-vous appris le français?
5. Est-ce qu'on enseignait le français dans votre collège-lycée?
6. L'établissement était-il public ou privé?

7. Est-ce que vous avez obtenu des diplômes en français?

8. Lequel-Lesquels?

9. Connaissez-vous d'autres langues?

10. A quel niveau?

II Objectifs: "Pourquoi?"

1. Pourquoi avez-vous choisi la langue française?

a. La connaissez-vous déjà?

b. Pour obtenir une certification?

c. Parce qu'elle aura une incidence sur votre avenir (études post-universitaires, statut professionnel, carrière à l'étranger)?

2. Avez-vous déjà visité la France ou un pays francophone?

3. Avez-vous une idée de votre domaine d'études en France ou dans un pays francophone?

4. Que connaissez-vous de la culture française?

III. Lieu d'apprentissage : "Où"

1. Quelle est votre institution de formation?

2. Votre apprentissage du français en relation avec votre formation professionnelle se déroule-t-il en milieu francophone ou non francophone?

3. Votre formation a-t-elle lieu pendant ou en dehors du programme de cours de votre discipline?

4. Quelle est sa durée?(semaine/semestre)

5. Avez-vous accès à la documentation francophone (livres, revues scientifiques, CD Rom, Internet, TV5)?

6. Avez-vous la possibilité de visiter des entreprises francophones?

7. Votre Université/département est-il en contact avec d'autres Universités /départements francophones ? (Jumelages, programmes d'échanges d'étudiants ou programmes joints de recherche)?

Après l'étude attentive des réponses aux questionnaires, nous avons constaté que nous avons affaire à un public homogène quant à la discipline étudiée et que la quasi-totalité avait appris pendant leurs études secondaires la langue étrangère(soit dans des collèges et lycées français privés, soit dans des établissements publics où on enseignait le français). Ce questionnaire est complété aussi par un entretien oral. Cet entretien se passe en français bien sûr, mais souvent l'étudiant même le plus avancé s'interrompt pour chercher un mot ou utilise momentanément la langue maternelle.

Or, nous constatons que dans le questionnaire écrit-et là nous devons souligner qu'il est anonyme –l'étudiant /e apparaît assez ou trop (c'est rare) sûr/e de ses capacités en langue française et ce qui l'intéresse, c'est d'abord d'aller en France dans le Cadre des programmes Erasmus ou AIESEC ou de faire des études post-universitaires (surtout dans le cas des étudiants du département Administration des Entreprises, car ils estiment que dans les domaines de la publicité, du marketing et de la psychologie, la France peut leur offrir les connaissances indispensables, tandis que les étudiants en Sciences Economiques et en Informatique se dirigent plutôt vers les Etats-Unis ou l'Angleterre).

Enfin, ils expriment la possibilité de travailler dans une entreprise française ou dans un pays francophone. Cependant, au cours de l'entretien oral, ils semblent perdre leur confiance en soi et en même temps, ils se rendent compte de leurs lacunes ou de leur incapacité à s'exprimer oralement et à communiquer, alors automatiquement, leurs priorités changent et ils souhaitent à renforcer d'abord leur oral.

Cette première étape et la prise en considération du programme analytique de leur discipline nous ont guidés vers la constitution de notre matériel didactique du Français langue de Spécialité (nous en parlerons plus tard).

Pourtant, l'analyse des besoins intimement liée à l'identification des besoins n'est pas une démarche qui est achevée au départ des cours. Mangiante (2004) explique que: "L'analyse des besoins n'est pas une recherche achevée une fois pour toutes à partir d'un instant dans la démarche de conception de la formation. Il est préférable de la considérer comme évolutive, et ce pour deux raisons. La première réside dans la durée de formation (...). Ce temps restreint implique de faire des choix dans ce qui sera traité au cours de la formation, et ces choix peuvent être remis en cause par les apprenants qui préféreront travailler sur d'autres questions ou bien parce que certains aspects traités feront émerger de nouvelles demandes".

Notre enseignement, se développe aux 5e,6e,7e et 8e semestre.

A la fin du 5e et du 7e semestre, nous proposons de nouveau des questionnaires à nos étudiants. Les deux questionnaires ne sont pas exhaustifs, mais ils sont le plus possible adaptés à notre public cible. Celui du 5e semestre nous permet de relever les sentiments contradictoires de nos étudiants. D'une part, l'insécurité, car ils se rendent compte qu'il ne s'agit pas du Français Langue Etrangère, du français courant qu'ils connaissaient et avec lequel ils se sentaient plus ou moins à l'aise, mais du Français Langue de Spécialité. Les apprenants et l'enseignant constatent un paradoxe: un nombre remarquable de copies ratées proviennent d'étudiants qui ont un bon niveau en français ou des diplômes. Une fois le choc

passé, les apprenants comprennent qu'ils ne peuvent plus improviser, mais qu'ils doivent avant tout être bien informés de quoi on parle exactement. Nous citerons l'exemple courant des termes *action* et *obligation*: après un échec, les étudiants apprennent qu'il s'agit des titres, des valeurs et qu'ils doivent être traités comme tels. Mais, d'autre part, plus les étudiants s'habituent à la terminologie, plus ils se sentent fiers.

Le questionnaire présenté à la fin du 5e semestre, ainsi qu'un inventaire des compétences langagières requises dans le domaine professionnel permettront à l'enseignant et aux apprenants de mieux cerner les tâches qu'ils doivent effectuer afin d'atteindre leur but. Parmi les connaissances des apprenants que ce questionnaire vise à recenser il y a celles concernant: la terminologie de la discipline, les divers registres de discours (familier, soutenu), l'emploi des verbes et des modes propres aux discours de sa discipline, ou celles de nature socio-linguistique (comment s'adresser à un supérieur, à un collègue, etc.), stratégique (éviter une situation pas convenable, refuser, insister), enfin, socioculturelle et interculturelle (nous en parlerons en détail concernant la correspondance professionnelle).

Enfin, le questionnaire du 7e semestre est une sorte de brève évaluation, des suggestions et un bilan du cursus d'apprentissage et de la contribution de ses acteurs.

Notes

1. Jean-Marc Mangiante-Chantal Parpette (2004:14)

2. Catherine Carras et ali (2007:23)

3. René Richterich-Jean-Louis Chancerel (1997:36) "Une institution de formation a tout intérêt à mieux connaître les besoins des futurs apprenants. Il importe donc qu'elle aussi prenne conscience de ses ressources pour savoir quelles sont ses possibilités d'adaptation et de prise en compte des besoins de ses apprenants. C'est indirectement, par rapport à eux, et, directement, avec eux qu'elle définira ses propres objectifs et les modes de les évaluer et qu'elle proposera des programmes d'apprentissage.

4. René Richterich-Jean-Louis Chancerel (1997:38) "(...) les besoins de l'apprenant peuvent changer en cours d'apprentissage. Si une institution de formation prétend adopter une approche systémique centrée sur les individus ou les groupes qui y apprennent une langue, elle devra normalement être capable de prendre ces changements en charge et, par conséquent, de modifier ses ressources en fonction des nouvelles exigences.

References:

Conseil de l'Europe (2000). Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, Didier. Paris.

Catherine Carras et ali (2007). Le Français sur objectifs Spécifiques et la classe de langue, CLE International, Paris.

EURIN, S. et HENAO, M. (1992). Pratiques du français scientifique. Hachette-AUPELF.

Jean-Marc Mangiante-Chantal Parpette(2004). Le Français sur Objectif Spécifique: de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours. Hachette. Paris.

René Richerich et Jean-Louis Chancerel(1997). L'Identification des besoins des adultes apprenant une langue étrangère. Conseil de l'Europe, Projet Langues Vivantes, Hatier, Paris.